

**Conférence de presse du 8 août 2022**

## **«Garantir le pouvoir d'achat et répartir équitablement les gains de productivité»**

**Revendications salariales pour 2023**

### **Garantir le pouvoir d'achat et répartir équitablement les gains de productivité : mérite et urgent**

**L'économie connaît une forte croissance et les entreprises réalisent des bénéfices élevés, comme l'année précédente. En revanche, les travailleurs et travailleuses subissent des coûts croissants et une augmentation du stress. Avec la hausse de l'inflation et l'augmentation prévisible des coûts de la santé, il est urgent d'augmenter significativement les salaires. Mais la garantie du pouvoir d'achat et une participation aux gains de productivité sont aussi la condition d'un développement économique stable. Il faut une augmentation des salaires comprise entre 3 et 5 pour cent.**

---

*Thomas Bauer, responsable de la politique économique Travail.Suisse*

---

La situation économique est actuellement très bonne pour les entreprises. La croissance prévue du produit intérieur brut est de 2,6%, contre 5,2% l'année dernière. L'emploi a atteint dès le début de l'année la valeur la plus élevée jamais enregistrée. Selon le centre de recherches conjoncturelles KOF, la marche des affaires des entreprises est à un niveau très élevé dans toutes les branches. Malgré la situation politique mondiale difficile, l'économie suisse tourne à plein régime. Les salarié-e-s en Suisse le remarquent également – sauf qu'ils en profitent peu jusqu'à présent. Avec la hausse des coûts et l'augmentation constante du stress, ils sont surtout confrontés aux effets négatifs de la situation actuelle. Cela doit changer de toute urgence, en premier lieu au niveau des salaires. Cela profitera à la fois aux travailleurs et aux travailleuses, mais assurera également un développement stable de l'économie.

#### **Évolution des salaires : inflation plus productivité**

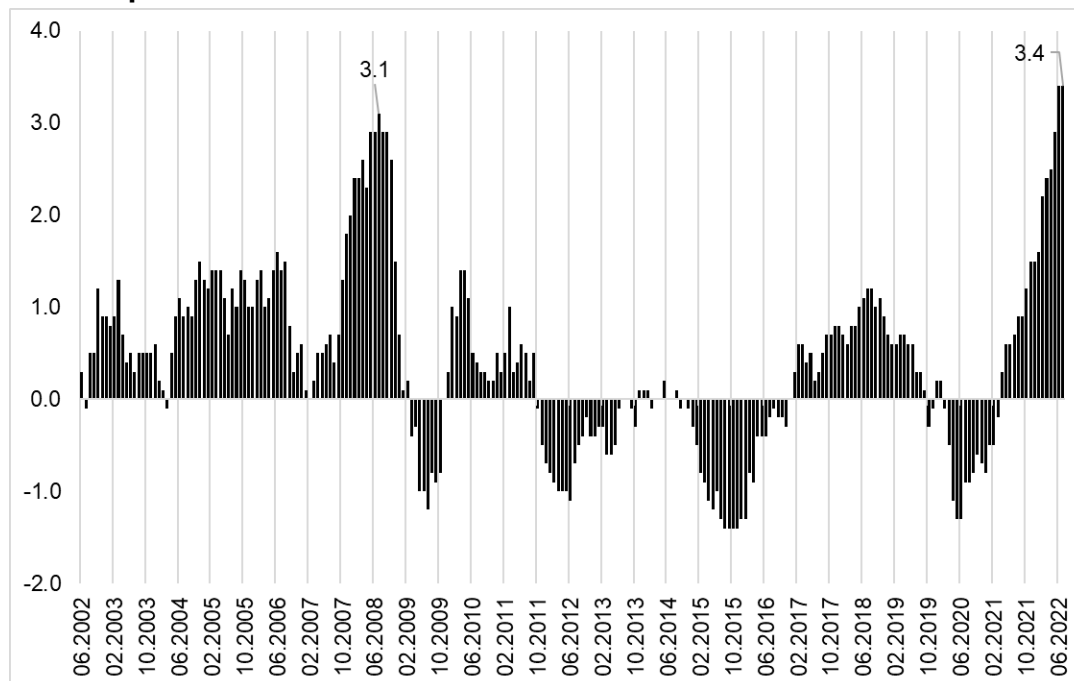
L'évolution des salaires doit en principe suivre un schéma simple. Les augmentations de salaire doivent compenser l'inflation et être adaptées aux gains de productivité. Si ce n'est pas le cas, le pouvoir d'achat diminue et les revenus sont redistribués des travailleurs vers les employeurs. Ces deux phénomènes sont extrêmement dommageables, tant sur le plan économique que social. Dans le cadre de cette règle générale, il existe toutefois une marge de manœuvre que les partenaires sociaux peuvent sonder et négocier au niveau des branches ou des entreprises. Cela permet, dans le meilleur des cas, de prendre en compte les différentes évolutions actuelles et passées. Pourquoi cette digression théorique ? Avec la forte inflation qui persiste, les revendications salariales doivent être nettement plus élevées cette année. Malgré le niveau inhabituellement élevé des revendications salariales, celles-ci suivent la règle générale que nous venons d'exposer et correspondent donc aux revendications des années précédentes. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

#### **La compensation de l'inflation n'est pas négociable**

L'inflation a nettement augmenté au cours des derniers mois. En juillet, l'augmentation par rapport à l'année précédente était de 3.4%. Sur l'ensemble de l'année, Travail.Suisse s'attend toujours à une hausse des prix à la consommation de 2,8%. Cela correspond aux prévisions de la Banque nationale suisse (BNS) et nous semble être une valeur réaliste dans les conditions actuelles. Pour garantir au

moins le pouvoir d'achat, il est donc impératif de prévoir une croissance générale des salaires de 3% pour tous les travailleurs et travailleuses. Les 3% correspondent donc à la limite inférieure des revendications salariales. Cette compensation de l'inflation n'est pas négociable.

## Indice des prix à la consommation – Croissance par rapport au même mois de l'année précédente



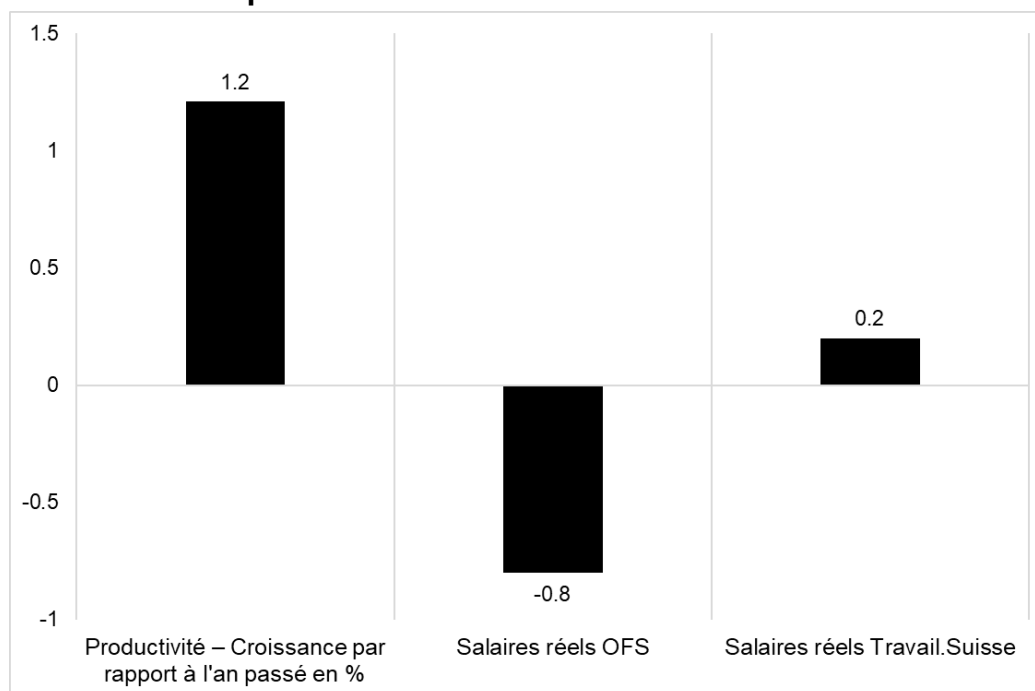
Office fédéral de la statistique, croissance en %.

### Participation à la croissance de la productivité

La compensation de l'inflation ne montre cependant que la limite inférieure des revendications salariales. Nous demandons également une participation aux gains de productivité dans la plupart des branches. L'année dernière déjà, les entreprises ont pu augmenter leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices de manière significative, et ce bien plus qu'elles n'ont augmenté leurs effectifs. La productivité a donc augmenté. Et les salarié-e-s doivent également participer à ces gains de productivité. Si ce n'est pas le cas, la valeur ajoutée supplémentaire est redistribuée en faveur des employeurs, le pouvoir d'achat est affaibli et les inégalités s'accroissent.

L'année dernière, la productivité a augmenté d'environ 1%. Malheureusement, il n'en va pas de même pour les salaires réels. Avec l'argument de la pandémie du coronavirus derrière eux, les employeurs ont lésiné l'année dernière lors des négociations salariales. Les salaires des conventions collectives de travail auxquelles participent les fédérations de Travail.Suisse ont augmenté de 0,2% en termes réels, ce qui n'est que légèrement supérieur à l'inflation et nettement inférieur à la productivité. En revanche, selon l'Office fédéral de la statistique, les salaires réels dans l'ensemble de l'économie ont même baissé de 0,2% pour la première fois depuis le début de la collecte des données pendant la Seconde Guerre mondiale. Les salaires réels ont baissé en conséquence de 0,8%. Les employeurs ont donc pu constituer des réserves importantes l'année dernière. Les travailleurs et travailleuses doivent maintenant participer sérieusement à ces réserves. Il ne faut donc pas seulement une compensation du renchérissement, mais aussi des augmentations de salaire réelles. Les gains de productivité appartiennent aussi aux salarié-e-s. Nous n'accepterons pas que les bénéfices de la très forte reprise ne reviennent qu'aux employeurs et que les travailleurs ne récoltent que davantage de stress et des coûts plus élevés. Si l'on se réfère à la règle générale - inflation plus productivité - les revendications salariales se situent entre 3 et 5 pour cent selon la branche.

## Évolution de la productivité et des salaires réels en 2021



Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Office fédéral de la statistique, Travail.Suisse

### Nette augmentation des coûts due aux primes d'assurance-maladie

Cette participation aux gains de productivité est essentielle. D'autant plus que l'année prochaine, les augmentations de coûts seront nettement supérieures au taux d'inflation. Ceci parce que l'indice des prix à la consommation ne prend pas en compte toutes les augmentations de coûts auxquelles les travailleurs seront confrontés. On sait déjà que les primes d'assurance-maladie augmenteront nettement. Elles représentent une charge importante et en constante augmentation, en particulier pour les ménages à bas et moyens revenus. Sur la base des prévisions actuelles, une augmentation des coûts des primes d'assurance-maladie d'environ 7% est réaliste. Si nous tenons compte des différentes composantes des coûts - hausse des prix à la consommation et des primes d'assurance-maladie -, nous estimons que les travailleurs à bas et moyens revenus devront faire face à des dépenses plus élevées de 4 à 5%. Cela correspond à 2'000-3'000 francs par an. Pour les ménages à bas revenus, ces dépenses supplémentaires sont parfois tout simplement impossibles à assumer. C'est pourquoi des mesures supplémentaires de réduction des coûts sont nécessaires, en particulier pour eux. Travail.Suisse a élaboré à cet effet un [plan de mesures en 18 points](#) qui exige diverses autres mesures de réduction des coûts.

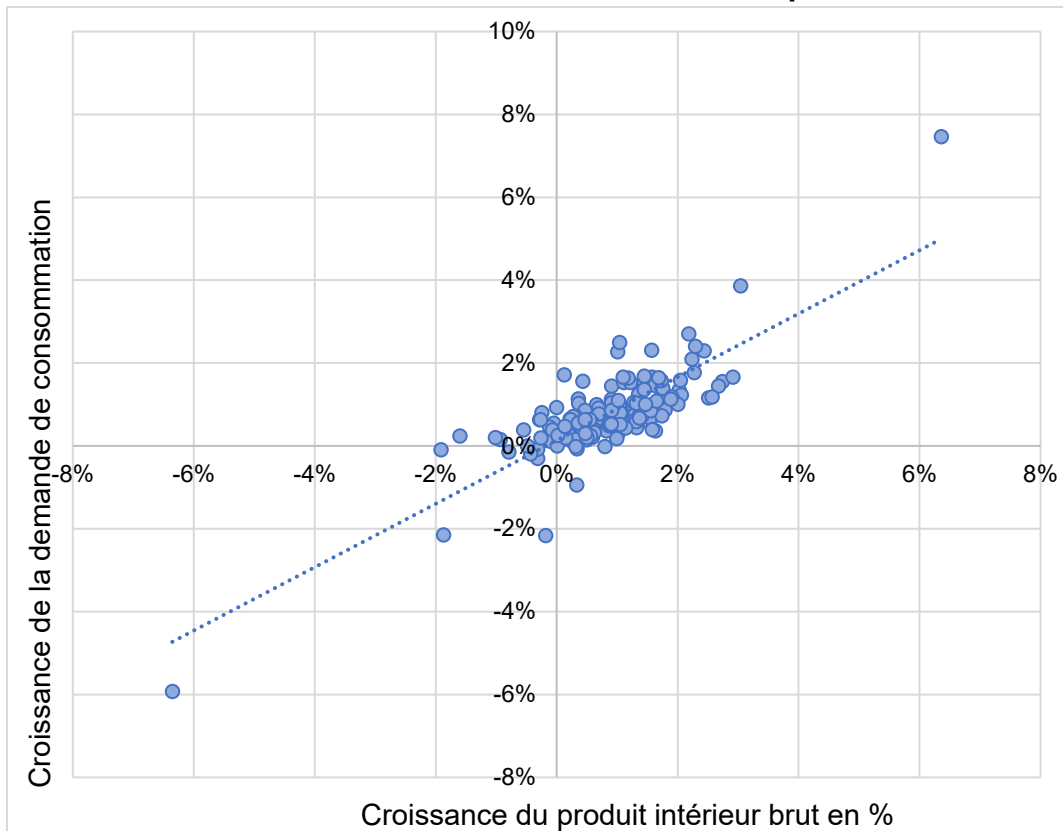
La participation aux gains de productivité est donc plus qu'une simple répartition équitable des gains entre employeurs et employés. Dans de nombreux cas, les augmentations de salaire sont la condition pour que les travailleurs à bas et moyens revenus puissent faire face au coût de la vie l'année suivante.

### La conjoncture dépend de la consommation

Les augmentations salariales demandées ne sont-elles importantes que pour les travailleurs et travailleuses ? Pas du tout. La Suisse est certes une petite économie ouverte et l'exportation de biens et de services est donc importante. Pourtant, on oublie souvent que 62% de la demande finale en Suisse est due à la consommation. Même des baisses relativement faibles de la consommation ont donc un impact important sur la création de valeur et l'emploi. La croissance de la consommation ne

tombe cependant pas du ciel. Elle dépend du pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses. Si l'on ne renforce pas leur pouvoir d'achat, on affaiblit la marche de l'ensemble de l'économie. Pour un développement économique stable, il faut donc un pouvoir d'achat croissant. Il s'agit maintenant de le garantir. Les syndicats et les fédérations professionnelles y sont prêts.

### Croissance de la demande de consommation et du produit intérieur brut



*Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), 2e trim. 1982-1er trim. 2022, par rapport au trimestre précédent, corrigé des variations saisonnières*

#### **Conclusion : l'inflation plus la productivité – acquises, méritées et urgentes**

La conclusion est claire et simple : nous avons une économie nationale prospère. Pour que cela reste le cas, il faut que les salaires réels augmentent. Pour l'instant, les travailleurs et travailleuses ne ressentent rien de la prospérité de l'économie, si ce n'est une augmentation des coûts et un stress parfois incroyablement élevé. Cela doit changer et cela changera avec les négociations salariales. La compensation de l'inflation n'est pas discutable. De plus, des augmentations de salaire réelles sont impératives pour que les travailleurs et travailleuses puissent profiter des gains de productivité de l'année dernière. Ils les ont réalisés, ils les ont mérités et ils en ont un besoin urgent.